



Bioparc Vichy-Hauterive

"Au Bioparc Vichy, il y a toujours quelqu'un à vos côtés !"



Bioparc à Vichy : ça coule de source !



Les acteurs économiques de l'agglomération de Vichy ont imaginé dès 1993 le concept d'un parc thématique dédié à la Santé - Beauté - Forme.

La santé dans le bassin de Vichy, un savoir-faire historique

Vichy est une marque mondialement connue : celle de ses eaux minérales et thermales, de ses produits cosmétiques et de ses pastilles. Fort de sa grande tradition thermale, l'agglomération de Vichy a su diversifier très tôt ce type d'activités autour de la santé, de la cosmétique, et plus récemment de la remise en forme et de l'économie du sport. Le bassin économique de Vichy compte pas moins de 80 entreprises dans les secteurs Santé - Beauté - Forme.



Le Bioparc Vichy, la vitrine industrielle et tertiaire de ce savoir-faire

Soutenu au niveau local, départemental, régional, national et même européen, le concept d'un parc thématique sur la Santé - Beauté - Forme mêlant disponibilités foncières et immobiliers d'entreprises est né en 1993.

Les travaux ont débuté en 1995 et la première entreprise s'est implantée en 1996.

En 2000, présentant un intérêt stratégique et répondant aux exigences de qualité et d'organisation nécessaires, le Bioparc a été labellisé "Qualiparc" par le Conseil Général de l'Allier.

En 2005, la communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier a conduit des travaux d'extension du parc pour répondre aux demandes des entreprises déjà implantées et pour en accueillir de nouvelles. Elle gère également de l'immobilier locatif sur le site.

A terme, le Bioparc disposera d'une superficie totale de 34 hectares.



Le Bioparc Vichy, des objectifs et une promesse tenus

Depuis sa création, le Bioparc assure une mission de développement des Bio-industries et services des secteurs Santé - Beauté - Forme, en mobilisant leurs réseaux de compétences.

Pour cela, le Bioparc met chaque jour à disposition de toutes les entreprises et organisations, un réseau d'acteurs publics et privés disponibles et réactifs ainsi que de véritables avantages économiques au sein de son pôle régional de compétences ouvert à l'international.



Le Bioparc Vichy est une zone



Une éthique forte & respectée depuis 1996



L'éthique affichée depuis la création du Bioparc Vichy reflète son ambition et son esprit.

Bioparc Vichy, une référence

Dans l'agglomération de Vichy, la Santé - Beauté - Forme, le Biomédical et la Nutrition ont été déclinés sous de nombreux aspects.

Le Bioparc est garant de cette pérennité et assure une rampe de lancement aux nouvelles entreprises.



Bioparc Vichy, un bain culturel

Avec leurs partenaires publics et privés, les entreprises du Bioparc, jouant de leurs synergies, créent un bain culturel où elles puisent la force de devenir des acteurs connus et reconnus.



Bioparc Vichy, des produits éthiques

Les industriels du Bioparc adhèrent à des valeurs communes que véhiculent leurs produits, respectueux de l'environnement, à la qualité, l'utilité et la notoriété justifiées.



Bioparc Vichy, la qualité avant tout

Pour répondre aux exigences de la norme « Qualiparc », la qualité est une priorité sur le Bioparc : des produits au site, en passant par la performance des services.



Bioparc Vichy, le meilleur environnement

Dans un décor naturel, le Bioparc est un site propice au développement des activités Santé - Beauté - Forme.



d'activités thématiques de la communauté d'agglomération :
Vichy Val d'Allier



Une diversité & une adaptation indispensables



L'adaptation est une vertu, le Bioparc Vichy est un site vivant et évolutif, à l'image des ses entreprises.

D'innombrables métiers

Le Bioparc a vocation d'accueillir tous les métiers directs et indirects des secteurs Santé - Beauté - Forme, mais aussi des domaines variés comme le Biomédical, l'Alimentation-Santé, l'Environnement, la Cosmétique...



Une féconde diversité

La diversité des entreprises est une force. Elles se complètent et créent un réseau en adhérant à l'éthique, à la charte qualité du Bioparc et en respectant la marque.



Une flexibilité démontrée

Toutes les formules de location et d'acquisition sont offertes au Bioparc et pour tous les types de bâtiments : bureaux, laboratoires, ateliers de production, espaces de stockage...

Une approche personnalisée

Chaque projet, chaque entreprise est unique. Le Bioparc, à travers l'agence de développement économique de Vichy Val d'Allier Développement, apporte un accompagnement spécifique à chacun et favorise les synergies entre les différents acteurs.



Une compétitivité avérée



L'expérience et la pérennité ne sont pas les seuls points forts du Bioparc Vichy !

Un réseau de compétences

L'expertise du site (recherche, production, services, distribution) est appuyée par un véritable réseau de compétences, des structures d'accompagnement et de soutien, mais aussi le monde universitaire et de la recherche.

Le Bioparc Vichy bénéficie des réseaux économiques, techniques et scientifiques locaux, départementaux et régionaux.



Des avantages économiques

Lors de la réalisation des projets, des aides financières substantielles - provenant des acteurs publics et privés du bassin, du département, de la région, de l'Etat et même de l'Europe - peuvent être accordées pour l'immobilier, le recrutement mais aussi pour les investissements, la recherche, les études et actions à l'international.



Un accompagnement et une proximité sans faille

Au-delà de l'accueil convivial réservé aux entreprises de manière permanente, c'est une assistance personnalisée, à l'installation et d'une manière générale à toutes les démarches, qui vous est proposée.



Un site de qualité : Qualiparc

Répondant aux exigences de ce label, le Bioparc Vichy, et a fortiori les entreprises qui y sont implantées, bénéficie d'une référence de qualité.

Cette qualité se retrouve aussi dans l'environnement privilégié et sécurisé du Bioparc Vichy, dans sa localisation et dans les technologies de l'information et de la communication.



Venez écrire la suite de l'histoire avec nous...



Une idée ? un projet ?... Le Bioparc Vichy est à vous !

... simple

Vous avez un interlocuteur fédérateur : l'agence de développement économique Vichy Val d'Allier Développement.

... rapide et efficace

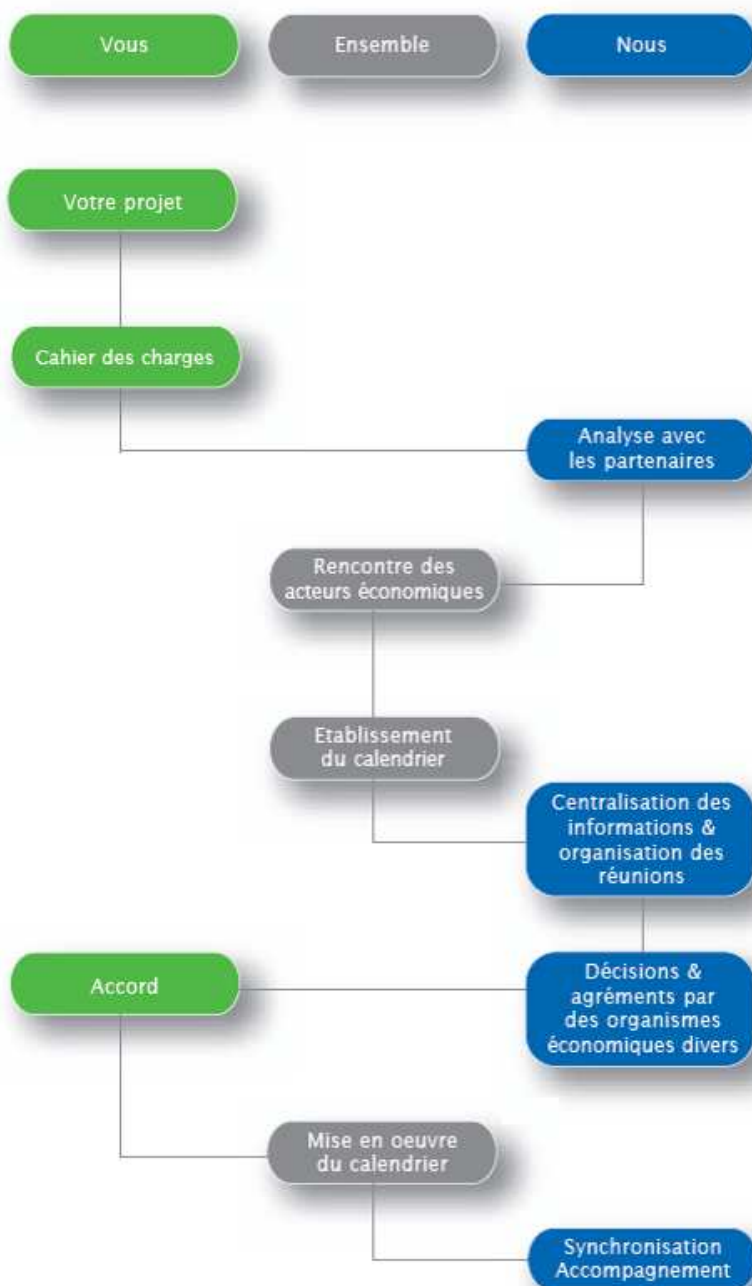
Sitôt sollicitées, nos équipes analysent votre cahier des charges, élaborent votre dossier d'implantation sur le Bioparc et le mènent à bien dans vos meilleurs délais. Leur démarche qualité les conduit à satisfaire votre demande au plus près de votre calendrier.

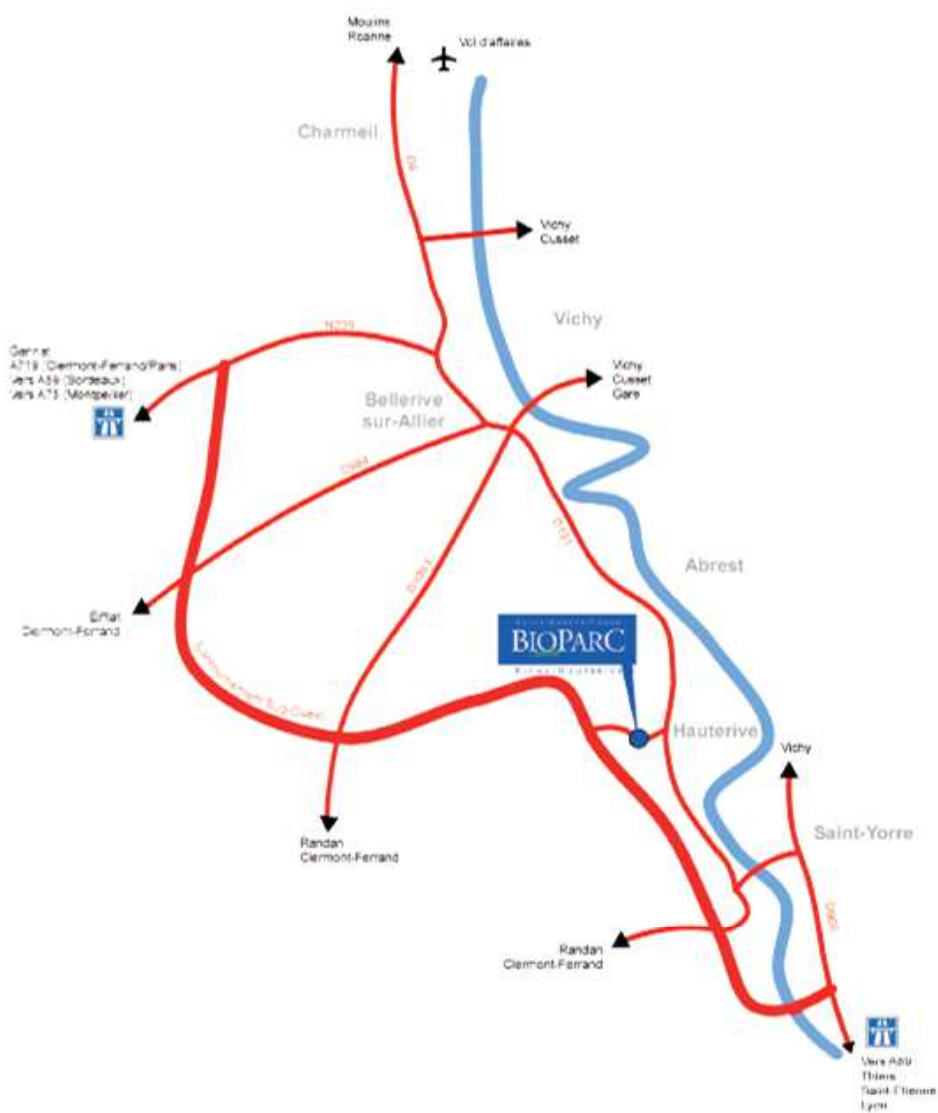
... économique

L'assistance technique à l'implantation est gratuite et génère surtout des économies de temps. Elle inclut naturellement le montage des dossiers d'aides financières.

Bioparc Vichy, c'est vous !

Vous contribuez à la dynamique du Bioparc et vous êtes porté par elle... pour longtemps !







Version française



English version